



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Première projection annuelle des comptes 2012

### **La progression des recettes fiscales se poursuit !**

**La projection des comptes basée sur les charges et les revenus comptabilisés au 30 avril 2012 permet d'actualiser les montants figurant au budget. Le résultat estimé prévoit un bénéfice de 13,7 millions de francs, soit une amélioration d'un peu moins de 12 millions de francs.**

Les versements complémentaires effectués au 31 mars par diverses sociétés expliquent l'essentiel de l'amélioration de 18,6 millions de francs des impôts. Cette amélioration est partiellement compensée par l'augmentation de la dotation au fonds de répartition provisoire qui en découle.

Au chapitre des subventions accordées, l'aggravation de plus de 11 millions de francs provient de l'augmentation de la dotation à ce fonds et de la « contribution de solidarité » due au Canton de 5,3 millions de francs.

Le mécanisme de répartition provisoire prévoit à l'inverse une redistribution qui améliore les subventions acquises de 2,6 millions de francs.

Les autres variations significatives peuvent être résumées comme suit :

- L'amélioration des charges de personnel provient essentiellement de postes prévus au budget, mais non encore repourvus,
- Les taux d'intérêts très bas influencent favorablement la rubrique des intérêts passifs,
- Les amortissements sont inférieurs au budget grâce aux amortissements extraordinaires effectués ces dernières années ainsi qu'au volume d'investissement relativement modeste de l'année dernière,
- Les revenus des biens sont inférieurs au budget dès lors que le dividende de Viteos SA sera probablement de 4% au lieu de 5% prévu, alors que la location du stade de la Maladière est inférieure de plus de 200'000 francs au montant prévu au budget.

Le bon résultat attendu en 2012 permettra de consolider la fortune nette en prévision notamment du financement des mesures d'assainissement de prévoyance.ne. Il ne faut pas perdre de vue, par ailleurs, que le système de répartition de l'impôt des personnes morales sera probablement différent dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, avec des conséquences à la baisse pour Neuchâtel.

L'objectif reste la maîtrise des finances communales, les bonnes années que la Ville traverse devant contribuer au désendettement et au financement des ambitieux investissements de la prochaine planification quadriennale (2014-2017).

Neuchâtel, le 26 juin 2012

LE CONSEIL COMMUNAL

Renseignements complémentaires:

Alain Ribaux, tél. 032 717 71 02, courriel : [alain.ribaux@ne.ch](mailto:alain.ribaux@ne.ch)

### Ecarts par nature

(- = amélior. / + = aggrav.)	Estimations 2012	Budget 2012	Ecart	En %
<b>CHARGES</b>				
Charges de personnel	98'484'600	100'733'000	-2'248'400	-2.2%
Biens, services et march.	49'216'300	48'839'900	376'400	0.8%
Intérêts passifs	10'883'600	11'151'600	-268'000	-2.4%
Amortissements	17'921'900	18'718'000	-796'100	-4.3%
Dédommag. à collectivités publ.	13'851'800	14'038'300	-186'500	-1.3%
Subventions accordées	63'968'600	52'843'900	11'124'700	21.1%
Attrib. aux financ. spéciaux	2'152'900	1'730'800	422'100	24.4%
Imputations internes	24'286'000	25'009'900	-723'900	-2.9%
Total	280'765'700	273'065'400	7'700'300	
<b>REVENUS</b>				
Impôts	-174'163'000	-155'534'000	-18'629'000	12.0%
Patentes et concessions	-45'000	-43'500	-1'500	3.4%
Revenus des biens	-23'948'000	-24'683'700	735'700	-3.0%
Contributions	-46'224'000	-46'059'600	-164'400	0.4%
Part à des recettes cantonales	-2'473'000	-2'659'000	186'000	-7.0%
Dédommag. de collectivités publ.	-6'108'600	-5'830'800	-277'800	4.8%
Subventions acquises	-16'084'100	-13'294'500	-2'789'600	21.0%
Prél. aux financ. spéciaux	-1'161'100	-1'690'200	529'100	-31.3%
Imputations internes	-24'286'000	-25'009'900	723'900	-2.9%
Total	-294'492'800	-274'805'200	-19'687'600	
<b>EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>-13'727'100</b>	<b>-1'739'800</b>	<b>-11'987'300</b>	

